

# **VD\_GERICHTE PE19.024087 vom 19. August 2020**

VD Tribunal cantonal, 2020-08-19, FR

Quelle: [https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/vd\\_gerichte\\_PE19.024087](https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/vd_gerichte_PE19.024087)

FR: VD\_GERICHTE PE19.024087 du 19 août 2020

IT: VD\_GERICHTE PE19.024087 del 19 agosto 2020

## **Erwägungen**

### **E. 3**

L'appelant conteste l'amende de 500 fr. qui lui a été infligée, dans la mesure où il a conclu à sa libération de l'une des trois contraventions retenues à son encontre. Cette hypothèse n'étant pas réalisée, la peine prononcée en première instance – fixée conformément à la culpabilité et à la situation personnelle et financière du prévenu (art. 47 CP) – doit être confirmée pour les motifs retenus par le premier juge, à savoir que les violations des art. 42 al. 1 LFaune (non présentation du permis) et 103 al. 3 RLfaune (inscription manquante dans le carnet de chasse) ont été commises par négligence et sont de peu de gravité, tandis que celle des art. 49 al. 2 LFaune et 83 RLfaune est plus grave étant donné le danger résultant du fait de ne pas décharger son arme en dehors de l'action de chasse.

### **E. 4**

Pour le surplus, c'est à juste titre que le premier juge a condamné le prévenu, condamné pour l'ensemble des chefs d'accusation, au paiement de l'entier des frais de la cause, en application de l'art. 426 al. 1 CPP, et qu'il a refusé de lui allouer une indemnité au sens de l'art. 429 CPP.

### **E. 5**

Au vu de ce qui précède, l'appel d'T.\_\_\_\_\_, manifestement mal fondé, doit être rejeté et le jugement entrepris confirmé.

- 10 - Vu l'issue de la cause, les frais de la procédure d'appel, constitués du seul émolument d'arrêt, par 810 fr. (art. 21 al. 1 TFIP [Tarif des frais de procédure et indemnités en matière pénale du 28 septembre 2010 ; BLV 312.03.1), seront mis à la charge d'T.\_\_\_\_\_, qui succombe (art. 428 al. 1 CPP). La condamnation de l'appelant étant confirmée, aucune indemnité au sens de l'art. 429 CPP ne lui sera allouée pour ses frais de défense dans le cadre de la procédure d'appel.

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.